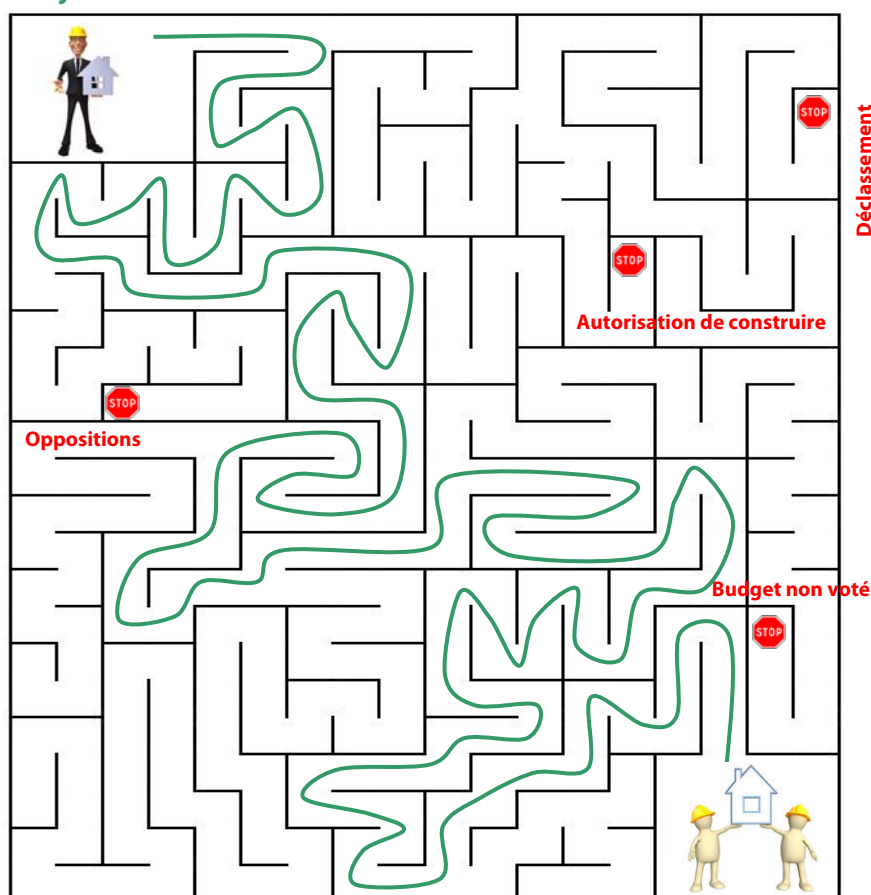


Rapport d'activités

Juin 2009 – Juin 2010

Projet...



Société suisse des entrepreneurs, Section de Genève



Rue de Malatrex 14 - 1201 Genève
Tél. 022/949.18.18 - Fax 022/949.18.19
E-mail : sse@sse-ge.ch - Site : www.sse-ge.ch

SOMMAIRE

Editorial	1
Informations SG/SSE – juin 2010	2
Nombre d'entreprises selon le personnel d'exploitation occupé (données CCB)	2
Admissions & démissions d'entreprises à la SG/SSE	2
Les membres du Comité (2010-2011)	3
Organisation du Secrétariat	3
Organigramme SG/SSE	6
Politique d'association	7
Situation conjoncturelle	7
Activités de l'association	8
Activités prioritaires SG/SSE 2010	9
Certificat de la Charte d'éthique	10
Région Romandie	11
Renforcement de la Région Romandie	11
Taux de régie	11
Technique	12
Délais de paiements	12
Cours techniques	12
Série de prix Génie civil de la SG/SSE - Edition 2010	12
Rencontre avec les partenaires	13
Swisscom	13
Filtres à particules	13
Programme d'inscription des soumissions en ligne	13
Niveau de prix	13
Sortie technique	14
Indices officiels genevois de la SG/SSE	14
Site Internet	14
Main-d'œuvre (Affaires sociales & Relations du travail)	15
Système santé & sécurité au travail	15
Système de soutien en entreprise et de réinsertion pour les métiers du bâtiment	15
Intempéries	15
CN/CCT	16
Retraite anticipée / RA	16
Rencontres des responsables des ressources humaines (RH)	16
Lutte contre le travail au noir	16
Partenariat en capacité de production - Prestation de service en main-d'œuvre interentreprises	17
Bureau de contrôle	17
Formation et relève professionnelle	18
Formation initiale (apprentissage)	18
Perfectionnements professionnels	19
Manifestations & événements	20
Commission de relève professionnelle et groupe paritaire pour la formation	20
Coordonnées du coordinateur pour la formation professionnelle SG/SSE	21
Annexe	22
Calendrier des séances 2010	23

Editorial

Non, Genève n'est pas incapable de construire !

Les grues qui se dressent alentours ont fière allure et sont autant de signaux positifs dans le paysage.

Il n'est pas un quartier ou une rue sans un chantier. Le Pont de l'Île se refait une beauté, de nouvelles lignes de tram voient le jour, d'autres s'allongent, la traversée de Vésenaz est enfin lancée, le CEVA ne saurait tarder, les réseaux d'électricité, d'eau et de gaz sont renouvelés, des établissements scolaires, des EMS, l'hôpital, une prison, des centres commerciaux, un nouveau parking souterrain et peut être bientôt ... une belle plage, vont se construire.

Certains objets sont le fruit des plans de relance, d'autres sont simplement le signe que Genève rattrape enfin le retard pris ces dernières décennies.

Et ces travaux se multiplieraient aux quatre coins du canton au grand dam de la population ?

Eh bien non ! Quand bien même la presse parle de chaos, les habitants, piétons, automobilistes et autres usagers ont bien saisi qu'avec les travaux en cours c'est la Genève de demain qui se construit, que le train est en marche et qu'ils auront, certes après un peu de patience (la construction ne prenant jamais autant de temps que les longues procédures par lesquelles les intervenants de l'acte de construire auront du passer) la satisfaction de voir des résultats conformes à leurs attentes...

Il n'est pas rare de voir des passants s'arrêter, au détour d'un chantier, pour se renseigner sur la nature des travaux, démontrant un intérêt et un enthousiasme certains pour le développement de leur ville et de leur canton.

Au niveau de la marche des affaires, l'appréciation des petites, moyennes et grandes entreprises a été contrastée.

Si tant est que nous avons échappé, et c'est tant mieux, à la pandémie de grippe aviaire, il n'en est pas de même s'agissant de la recourite maligne et aigüe - véritable fléau qui sévit - et on ne peut pas parler de fièvre endémique concernant la concrétisation des projets de logements qui tardent à se réaliser.

La prudence reste ainsi de mise, ce d'autant que la tendance est actuellement à la baisse, s'agissant des volumes de commandes pour 2010. Les prix des matériaux se réorientent à la hausse et la situation concurrentielle qui prévaut sur le marché a un impact négatif sur les prix.

Nos entreprises doivent faire preuve de rigueur et rester intransigeantes face à des maîtres d'ouvrage qui savent abuser d'une situation qui leur est favorable en imposant des conditions discutables et des prix toujours plus bas.

Cette année a aussi été intense et riche en réalisations sur le plan associatif.

La formation professionnelle a sans conteste représenté un point fort au cours de l'exercice sous revue, puisque la SG/SSE a repris à son compte toute l'organisation des cours interentreprises.

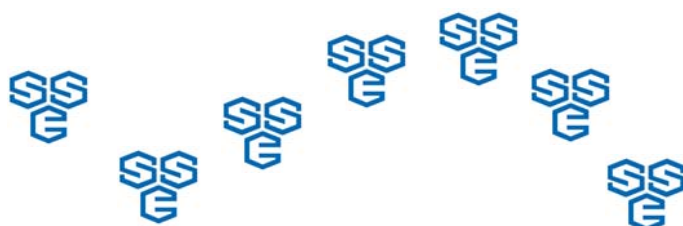
En juin 2010 a eu lieu la pose de la première pierre du Centre de formation du Pont-Rouge, espace destiné à accueillir les formations initiales et continues des métiers de la construction. La SG/SSE, partenaire du projet, aura à charge la responsabilité de la mise sur pied et de la gestion d'un nouveau parcours sécurité, ouvert à tous les métiers du bâtiment.

Nous relèverons également, entre autres, l'extension de l'Annexe 18 à la CN 2008, la nouvelle Série de prix, la Directive fédérale sur les délais de paiement et sa petite sœur genevoise qui devrait prochainement aboutir.

Nos entrepreneurs partagent tous la même passion de construire. Ils entraînent avec eux plusieurs milliers de travailleurs dans une action positive : la réalisation de notre environnement de demain.

La SG/SSE est à leur côté pour les accompagner sur ce long chemin.

André Hagmann & **Evelyne B. Baumgartner**
Président *Secrétaire générale*



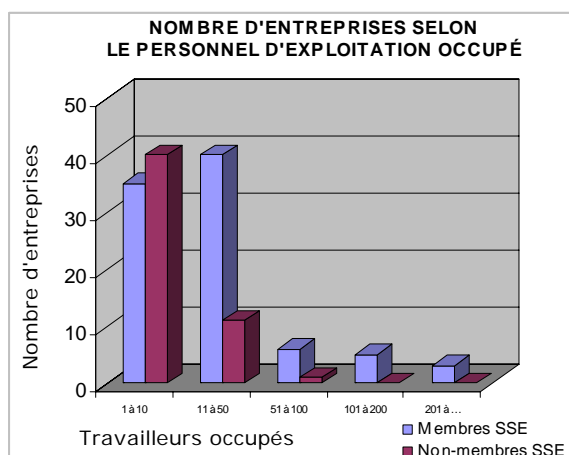
Informations SG/SSE – juin 2010

Nombre d'entreprises selon le personnel d'exploitation occupé (données CCB)

L'effectif du personnel d'exploitation (à Genève) a diminué de façon marquante **entre 2008 et 2009**. En effet, au 31 décembre 2009, on enregistre une baisse de 55 travailleurs sur l'effectif total, reflet attendu de la période difficile traversée par les entreprises de la construction.

Admissions & démissions d'entreprises à la SG/SSE

L'association n'a enregistré aucune entrée ou sortie de membres pour la période concernée.



En analysant les variations du personnel d'exploitation pour la période du 31 décembre 2008 au 31 décembre 2009, on constate que l'effectif des entreprises employant de 1 à plus de 200 travailleurs n'a pas connu de grande variation (-2 collaborateurs en tout).

On peut ainsi en conclure que ce sont surtout les plus petites à toutes petites structures qui ont le plus souffert de la situation conjoncturelle.

Enfin, le taux de représentativité des effectifs des membres et membres invités de la SG/SSE, par rapport à tous les travailleurs enregistrés à la CCB a connu une augmentation significative, en passant de 83.45% en 2008 à 89.23% en 2009, ce qui laisse à penser que les entreprises membres de la SG/SSE ont mieux résisté face aux difficultés de l'année sous revue.

Les membres du Comité (2010-2011)

HAGMANN André

Président (*)

BRUNNER René

Vice-président & Président de la Commission de relève professionnelle (*)

PERRIN Jean-Charles

Trésorier (*)

GALLAY Robert

Président de la Commission technique (*)

L'HÔTE Pierre-Alain

Président de la Commission paritaire (CPGO) (*)

BEL Daniel

Membre

CALAME Olivier

Membre & Président du Comité santé SG/SSE

GENOUD-PRACHEX Dominique

Membre

JACQUEMOUD Christian

Membre

MARTINO Philippe

Membre

MEYLAN Philippe

Membre

PITTET Julien

Membre

Assistent aux séances du Comité avec voix délibérative :

BAGATTINI Michel

Membre invité, Président de la Caisse de compensation du bâtiment (CCB)

PERRET Luc

Membre invité, Président de la Fédération genevoise des métiers du bâtiment (FMB)

() membres du Bureau*

Elu au Comité en 2001 et Président de la CPGO depuis 2005, **Gilbert-Alexandre Guy** quitte le Comité après 9 ans d'activités au sein de l'association. Sa disponibilité, son pragmatisme et sa volonté indéfectible de défendre au mieux les intérêts de nos entreprises ont été salués par le Président, André Hagmann, lors de la dernière Assemblée générale.

Cette année le Comité de la SG/SSE a le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres, élus à l'unanimité le 19 mai 2010. **Pierre-Alain L'Hôte** (Prelco SA), appelé à reprendre la Présidence de la CPGO et qui siègera à ce titre au Bureau, et **Julien Pittet** (Forbeton Betonbohr SA).

Enfin, les mandats du Président, **André Hagmann**, et du Vice-président, **René Brunner**, ont été renouvelés pour respectivement 2 et 4 ans.

Organisation du Secrétariat

Le Secrétariat de la SG/SSE a lui aussi connu quelques mouvements.

Tout d'abord, nous souhaitons la bienvenue à notre nouvelle Secrétaire administrative, **Sarah Saleh**.

Nous avons également eu le plaisir d'accueillir **Alain Rousseau**, qui a repris le poste de Secrétaire patronal main-d'œuvre après le départ de Patricio Álvarez.

A tous deux, nous souhaitons plein succès dans l'exercice de leurs fonctions respectives.

Composition du Secrétariat & descriptif des tâches

Evelyne B. BAUMGARTNER

Secrétaire générale

- Direction de l'Association
- Défense des intérêts des membres
- Statuts, règlements, conventions collectives (CN/CCT)
- Politique sociale, relations du travail, marché de l'emploi, lutte contre le travail illicite
- Ressources humaines, placement interentreprises
- Assurances sociales, retraite anticipée FAR, RC, SUVA
- Charte d'Ethique
- Chambre Genevoise du Carrelage et de la Céramique (CGCC)
- Immeubles Malatrex 12-14
- Fondation Immeuble Rue de Lausanne
- SISEG SA

Gérard BOTTAZZOLI

Coordinateur pour la formation professionnelle

- Relève et formation professionnelle
- Présélection et placement des apprentis
- Encadrement de l'apprentissage
- Perfectionnement professionnel
- Validation des acquis (VAE)
- Coordination avec les institutions de formation
- Valorisation des métiers
- Organisation de manifestations et visites
- Suivi administratif des commissions liées à la formation
- Statistiques annuelles et analyses

Carine KOLLER

Responsable technique

- Assistance des membres – domaine y afférent
- Etablissement des indices
- Gestion des membres
- Gestion des inscriptions aux soumissions
- Organisation de cours techniques
- Organisation de manifestations & Assemblée générale
- Responsables techniques romands - membre
- Taux de régie Région Romandie
- Rapport d'activités SG/SSE
- Gestion du site Internet SG/SSE
- Maintenance informatique
- Formation de l'apprentie
- Correspondance, téléphone

Alain ROUSSEAU

Secrétaire patronal main-d'œuvre

- Assistance des membres – domaine y afférent
- Relations du travail, marché de l'emploi, CN/CCT
- Gestion du système de prêt de main-d'œuvre interentreprises
- Organisation des séances RH
- Charte d'éthique
- Parcours sécurité
- Responsable système santé et sécurité SG/SSE
- Fonds paritaire et patronal – suivi administratif et comptabilité
- Correspondance, téléphone
- Secrétariat de la CGE

Sarah SALEH

Secrétaire administrative

- Accueil, réception, standard téléphonique
- Tenue et gestion du Secrétariat (courrier, correspondance, classement)
- Comptabilité, CCP, banques, caisse SG/SSE
- Gestion salles de conférence
- Intendance & Economat
- Le Shop
- Organismes & Commissions
- Organisation de manifestations – assistant(e)
- Autres secrétariats (Malatrex 12-14, CGE, Immeuble Rue de la Lausanne, SISEG SA) - suivi administratif

Paul SCHWEIZER

Commissaire d'apprentissage

- Surveillance de l'apprentissage

Nicolas FOUCRAS

Formateur de halle

- Formation pratique des apprentis maçons
- Formation pratique des candidats adultes
- Validation des acquis
- Gestion de la Halle de maçonnerie
- Evènements liés à la formation professionnelle

Christophe GIROUD

Formateur de halle

- Formation pratique des apprentis maçons
- Formation pratique des candidats adultes
- Validation des acquis
- Gestion de la Halle de maçonnerie
- Evènements liés à la formation professionnelle

Apprentie employée de commerce

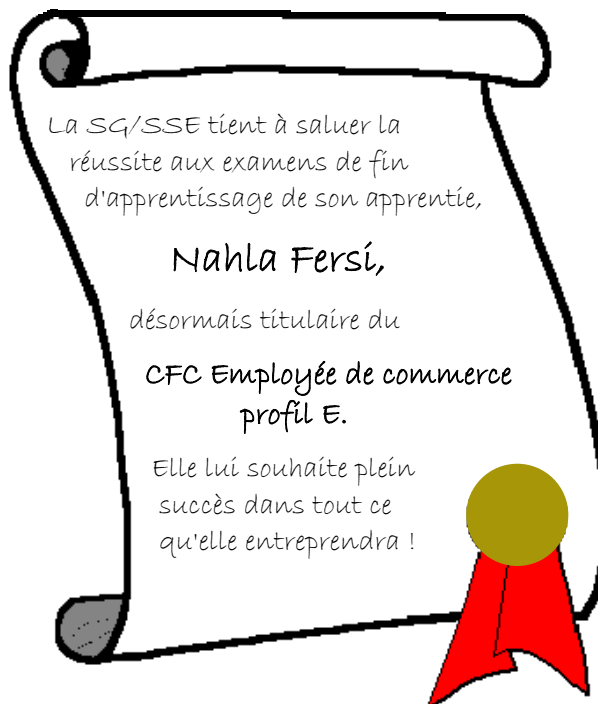
- Accueil, réception, standard téléphonique
- Intendance & Economat
- Assistante des différents départements (Formation professionnelle, Main-d'œuvre, Secrétariat, Technique)
- Classement

N'avez-vous jamais eu cette sensation, en tombant sur un vieux CD ou une photo, que ce que vous êtes et ce que vous avez été, c'est le jour et la nuit? Je ne parle pas de regrets ou d'amertume, juste d'une constatation, celle de l'aspect imprévisible de la vie...

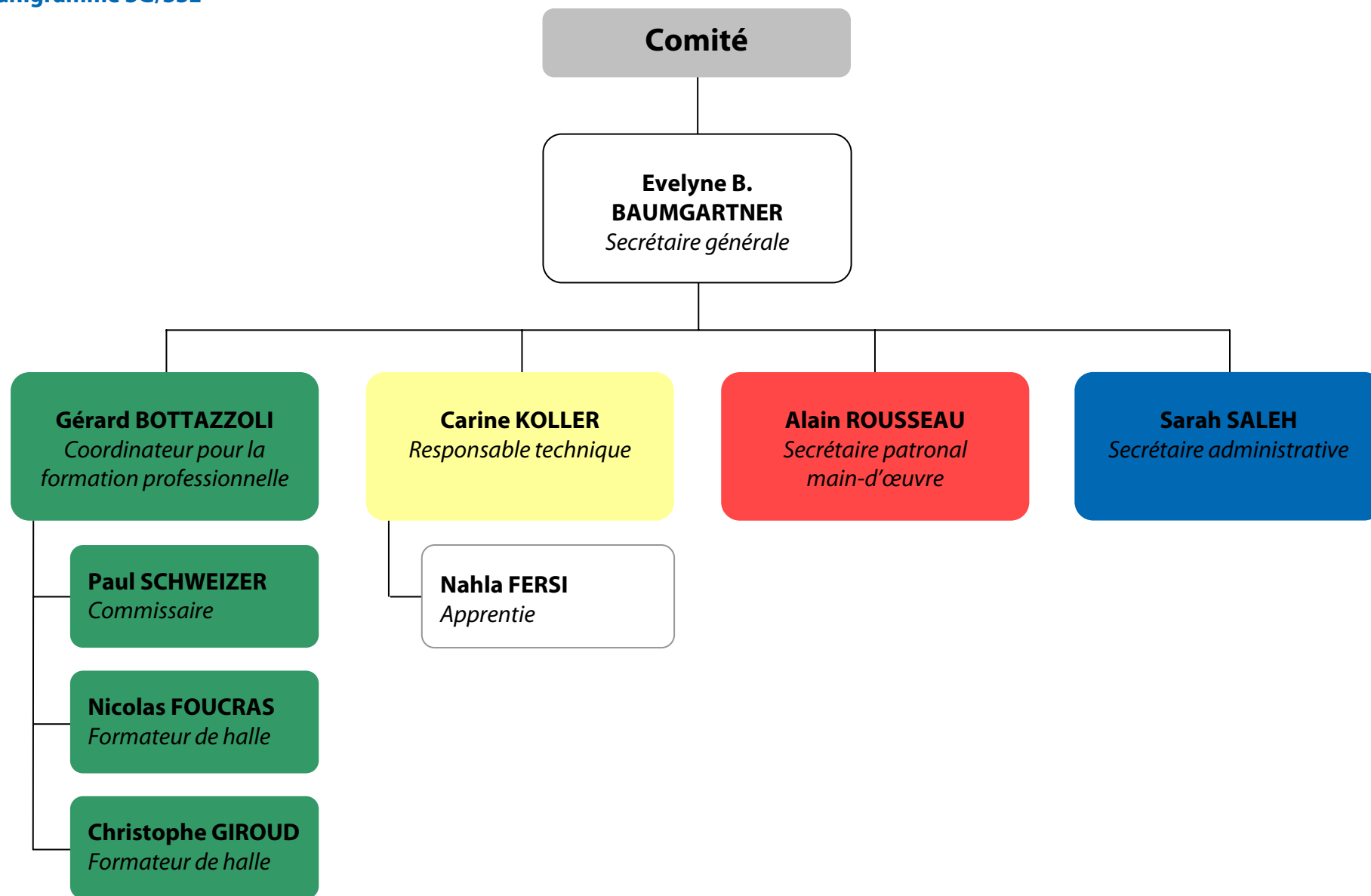
Il y a trois ans, je tentais désespérément de retenir le nom de mon collègue, "celui qui a la même dégaine qu'Olivier Besancenot". Il y a trois ans, les lettres CPGO sonnaient dans ma tête comme une énigme. A ce moment là, l'univers qui forme aujourd'hui mon quotidien n'était qu'un vague mélange d'utopie et d'inconnu. A cette époque, je portais un carré plongeant et je considérais les Wayfarer by Ray-Ban comme LE "fashion" faux-pas, logo oblige, Impenia était une multinationale nord-européenne œuvrant dans l'horticulture, le DCTI n'était qu'un des beaux bâtiments de la rue de l'Hôtel-de-Ville, un syndicat ne servait qu'à brasser de l'air. En 2007, je devais demander l'aide de ma formatrice pour rédiger un e-mail. C'était le temps où la différence entre un salaire brut et net me paraissait légère, celui où je ne connaissais pas le barème d'imposition suisse, où je mettais mon réveil une heure plus tard, où Sarkozy n'était qu'avocat et Blocher une personnalité politique incontournable.

Il y a trois années de cela, dans la petite salle de conférence de la SG/SSE, j'ai signé un contrat. Deux pages format A4, quatre signatures et un tampon de l'OFPC, deux ou trois informations, quelque chose de commun, de simple, et pourtant c'était là la promesse des trois riches et agréables années que j'ai passées au sein de la "Dream Team" qu'est le Secrétariat de la Société suisse des entrepreneurs, section de Genève, que je remercie au travers de ces quelques lignes. Puisqu'on en est à la reconnaissance, je salue la collaboration entre la FMB et la SG/SSE qui m'a permis d'acquérir bien des connaissances en matière de politique, de droit et dans le domaine de la construction. Sur ce, je clos cette expérience comme elle a commencé, avec le sourire et la promesse de lendemains prospères.

Nahla Fersi, apprentie de 3^{ème} année



Organigramme SG/SSE



Politique d'association

Situation conjoncturelle

Cette dernière année, alors que les statistiques et divers chiffres conjoncturels se voulaient plutôt rassurants, notre secteur d'activités a souffert.

Nos entreprises ont cependant été confrontées à deux visions opposées.

Ainsi, à fin 2009, certaines estimaient ne pas se trouver en phase de crise et considéraient les carnets de commandes comme suffisamment remplis alors que d'autres faisaient la grimace.

Cette situation s'explique notamment du fait que notre association compte, parmi ses membres, des entreprises de taille, de structure et d'activités différentes.

Sur un plan global, le génie civil a bénéficié des plans de relance.

Le bâtiment, lui, a subi une perte de dynamisme importante.

Si tant est que les entreprises n'ont généralement pas tenté l'expérience du chômage partiel, elles ont en revanche eu recours à la flexibilité du temps de travail, permettant de conserver le savoir-faire de leurs ouvriers. La situation, tendue, a également suscité la solidarité entre les entreprises, laquelle s'est traduite par un regain d'intérêt pour le système de prêt de main-d'œuvre interentreprises mis en place par la SG/SSE. Les effectifs sont ainsi restés plus ou moins stables et s'expliquent aussi, en partie, par le fait que les entreprises ont moins fait appel à la main-d'œuvre temporaire.

Dans ce contexte incertain, les partenaires sociaux se sont abstenus d'appuyer sur le clou. Ils savent en effet que les entreprises ont pour objectif de décrocher des mandats et, par conséquent, de maintenir les emplois.

Le constat est qu'à Genève, bâtir relève du parcours du combattant !

Nombreux sont en effet les obstacles aux requêtes, demandes, autorisations et procédures diverses.

Nos entreprises n'attendent que de pouvoir construire – enfin – les logements qui font tant défaut à Genève.

Les autorités ont été rencontrées à de nombreuses reprises durant l'année et rendues attentives que de belles paroles ne suffisent plus, mais qu'il faut des actes concrets pour soutenir l'activité.

Encore faut-il que les projets, qui attendent bien évidemment toutes les convoitises, profitent en priorité au marché genevois et non à la concurrence extérieure qui franchit allègrement et tout sourire les frontières du canton chaque matin.

Dans ce contexte, il serait souhaitable que nos élus fassent preuve de plus de volonté et de courage.

Inutile d'y aller par quatre chemins : ce ne sont pas moins que l'emploi, les retombées fiscales échappant au canton et les répercussions sur la formation professionnelle qui sont en jeu.

Les signes annonçant des temps plus durs commencent à se multiplier.

Ainsi la baisse de l'entrée des commandes laisse entrevoir un recul de la conjoncture au cours de ces prochains mois, dont l'ampleur reste encore difficile à estimer.



Les prix consentis par les entrepreneurs en disent long sur les incertitudes qui pèsent sur le marché.

Impossible de rédiger ce rapport sans revenir brièvement sur le CEVA, bien que ce sujet ait déjà fait couler beaucoup d'encre. L'an dernier, la SG/SSE s'est investie dans la campagne en faveur de cet important projet. Si elle s'est dans un premier temps félicitée du résultat de la votation populaire, la joie aura été de courte durée. En effet, les adjudications de cette infrastructure, indispensable pour le développement du canton et de toute sa région, ont échappé à nos entreprises. Environ 60% des travaux de génie civil ont été adjugés à une entreprise étrangère.

Activités de l'association

Depuis l'Assemblée générale du 27 mai 2009, les manifestations suivantes ont été organisées :

Assemblée générale	27.05.2009
Assemblée des Délégués (Berne)	28.05.2009
Point contact <i>Chômage technique et intempéries</i>	08.06.2009
Bureau SG/SSE	10.06.2009
Point formation <i>CIE / Surveillance de l'apprentissage / Permis grutiers</i>	16.06.2009
Région Romandie (Yverdon)	24.06.2009
Comité SG/SSE	24.06.2009
Assemblée générale SSE et HG Commerciale (Berne)	26.06.2009
Région Romandie (Lausanne)	17.07.2009
Bureau SG/SSE	26.08.2009
Conférence des Directeurs et Secrétaires II/09 (Berne)	01.09.2009
Conférence des Présidents (Berne)	02.09.2009
Région Romandie (Yverdon)	16.09.2009
Comité SG/SSE	16.09.2009
Bureau SG/SSE	30.09.2009
Point contact <i>Annexe 18 à la CN 2008</i>	07.10.2009
Comité SG/SSE	14.10.2009
Cours BST III (EDEX)	28.10.2009
Bureau SG/SSE	28.10.2009
Région Romandie – Assemblée d'automne (Eschert-Moutier)	30.10.2009
Assemblée des Délégués (Montreux)	03/04.11.2009
Cours techniques <i>Variations économiques</i>	10.11.2009
Comité SG/SSE	11.11.2009
Bureau SG/SSE	25.11.2009
Cours BST III (EDEX)	11.11.2009
Cité des métiers et de la formation	24-29.11.2009
Cours techniques <i>Variations économiques</i>	26.11.2009
Point contact <i>Gestion des eaux de chantiers</i>	03.12.2009
Région Romandie (Yverdon)	09.12.2009
Comité SG/SSE	09.12.2009

Conférence des Directeurs et Secrétaires I/10 (Bâle)	14.01.2010
Séminaire Comité SG/SSE	25-26.01.2010
Région Romandie (Yverdon)	12.02.2010
Bureau SG/SSE	17.02.2010
Point contact <i>Amiante</i>	18.02.2010
Comité SG/SSE	03.03.2010
Point formation <i>VAE & Art. 32</i>	10.03.2010
Réunion des responsables RH	15.03.2010
Point contact <i>Le bruit sur les chantiers</i>	30.03.2010 (reporté – à définir)
Comité SG/SSE	14.04.2010
Conférence des Présidents (Berne)	21.04.2010
Comité SG/SSE	05.05.2010
Région Romandie (Yverdon)	12.05.2010
Assemblée générale	19.05.2010



Activités prioritaires SG/SSE 2010

Adaptation de la CCT à la CN - Particularismes

Lors des négociations de l'Annexe 18 à la CN 2008, les parties contractantes se sont engagées à éliminer, à terme, les différences avec la CN.

Des discussions sont en cours et se poursuivront tout au long de l'année.

Mission de contrôle

L'organisation du Bureau de contrôle est actuellement revue dans son ensemble afin de renforcer les contrôles, particulièrement s'agissant, pour le Gros œuvre, de l'application des dispositions de l'Annexe 18 (pause et indemnité journalière) et de la lutte contre le travail au noir.

Rôle de la SG/SSE



C'est lorsque les difficultés surviennent que certains membres se posent des questions quant à leur affiliation à une association professionnelle. C'est justement dans ces moments là que le rôle d'une association est essentiel. La

SG/SSE défend les intérêts communs de ses membres, que ce soit au niveau politique, économique, social ainsi qu'en matière de formation et relève professionnelle, sécurité et santé. Elle leur offre des prestations de services utiles à la gestion de leur entreprise et recherche des solutions concrètes et pragmatiques à leurs problèmes.

Un des objectifs de la SG/SSE consistera à gagner en visibilité, à renforcer son rôle fédérateur, à poursuivre l'organisation de cours et séances d'information et à faire adhérer de nouveaux membres.

Marchés publics

Concernant les critères d'adjudication, les maîtres d'ouvrage ont toujours tendance à trop se focaliser sur le prix, tout comme les entreprises d'ailleurs.

L'offre la meilleure marché ne doit plus seule être prise en compte. Elle ne doit surtout pas être un frein pour adjuger les travaux aux entreprises de la place.

Les entreprises, de leur côté, doivent mieux mettre en avant la valeur technique de leur dossier, les aspects du développement durable (limitation des transports et favorisation de l'utilisation de matériaux recyclés), le respect des conditions de travail applicables, les dispositions en matière d'hygiène et de sécurité, la formation professionnelle et continue et mettre l'accent sur leur organisation (effectif, structure).

Reste à convaincre les maîtres d'ouvrage pour qu'une réelle volonté se mette en place, à l'instar de ce qui se pratique déjà dans les autres cantons, sans pour autant que cela ne discrimine les soumissionnaires extérieurs.

Enfin, l'obstacle qui retient certaines entreprises de répondre à un appel d'offres se situe au niveau du formalisme. Remplir correctement les formulaires, manier les procédures, tout semble compliqué et chronophage.

Dialogue avec les partenaires

Beaucoup de projets existent, sur le papier et dans les discours de nos magistrats, et n'attendent que de se concrétiser. En matière de logements Genève est loin des besoins, tout le monde le dit, tout le monde le sait !

Nous ne pouvons tout simplement pas, ou plus, nous permettre de rester dans l'expectative. Les divers intervenants de l'acte de construire doivent absolument se concerter et trouver, ensemble, des moyens pour réduire les entraves administratives à la construction.

La SG/SSE y contribue dans le cadre des dialogues qu'elle entretient régulièrement avec, entre autres, l'Etat, les Communes, les mandataires ou encore les députés du Groupe FMB-Députés.

L'importance de ces échanges n'est plus à démontrer.

Fondation SSE Immeuble Rue de Lausanne

Le projet de transformer ce bâtiment en logements pour étudiants n'attend que les réponses de certains partenaires, qui pourraient être parties prenantes pour le changement d'affectation de cet objet.

Certificat de la Charte d'éthique

Les conditions actuelles du marché du travail font, plus que jamais, de la Charte d'éthique un document indispensable lors du rendu de soumissions.

Depuis sa création, ce ne sont pas moins de 75 entreprises qui se voient octroyer ce certificat chaque trimestre.

Les effets de la crise pouvaient faire craindre des difficultés dans la tenue des délais de paiement des charges sociales, voire dans le respect des critères éthiques énoncés dans la Charte.

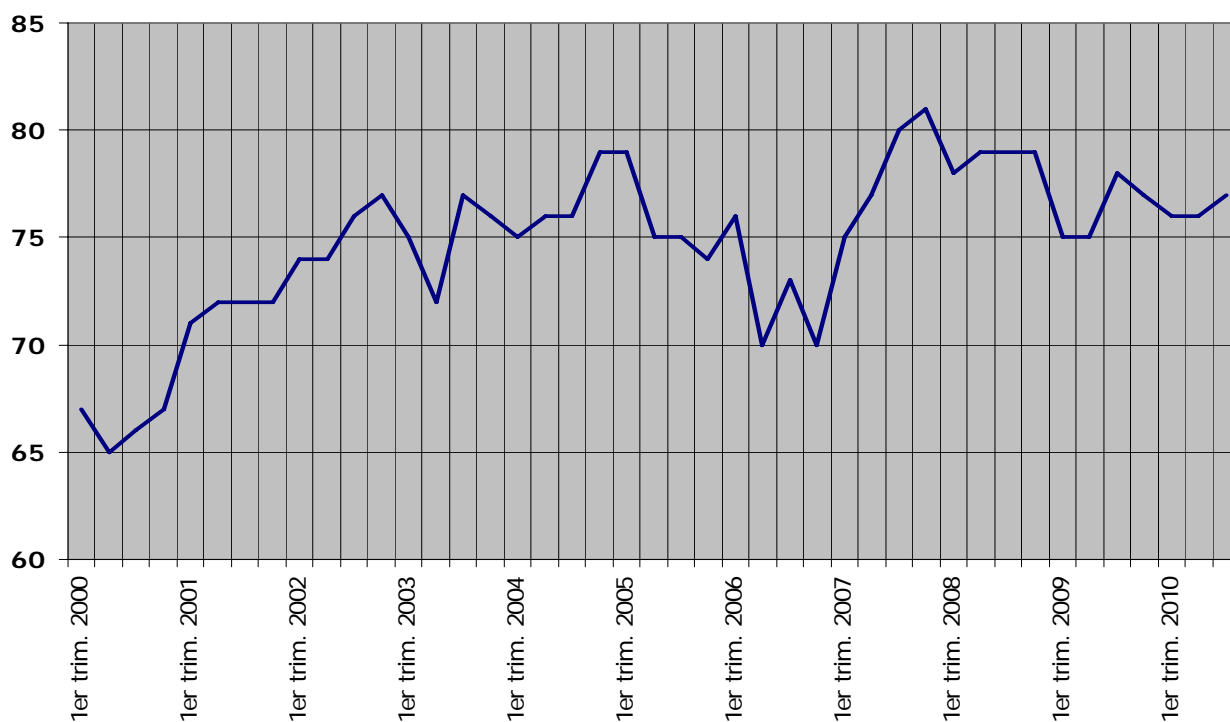
Il est heureux de constater qu'il n'en a rien été !

L'éthique est, et demeure, une valeur fondamentale des entreprises membres de la SG/SSE, conscientes de la nécessité d'une conduite irréprochable.

Les démarches pour l'obtention du Certificat de la Charte d'éthique (rappel)

- Les membres SG/SSE souhaitant obtenir la Charte d'éthique s'inscrivent trimestriellement au secrétariat au moyen du formulaire d'inscription qui leur est envoyé.
- Leur demande est examinée par la Commission de la Charte d'éthique qui s'assure du respect des dix points du code de déontologie et qui vérifie que les intéressés figurent régulièrement sur la liste blanche remise chaque mois à la SG/SSE par la CCB.
- La liste des entreprises bénéficiaires de la Charte d'éthique, pour une période de 3 mois, est ensuite transmise à la CCB.
- Durant cette période de trois mois, la CCB établit un Certificat de la Charte d'éthique, pour une durée de validité conforme à celle stipulée dans les soumissions, aux entreprises qui figurent sur la liste, pour autant qu'elles soient en mesure de répondre aux exigences de l'attestation Multipack au moment de la demande.

Nombre d'entreprises bénéficiaires de la Charte d'éthique



Région Romandie



Renforcement de la Région Romandie

L'extension de l'Annexe 18 à la CN 2008 a suscité une profonde réflexion de la part des Présidents romands au sujet leurs CCT respectives

Ils se sont ainsi mis autour de la table pour voir ce qu'il était possible d'entreprendre en vue d'harmoniser certaines dispositions particulières à leurs cantons.

Ces travaux tendent vers l'un des objectifs de la SSE, à savoir de réduire les particularismes régionaux.

Fruit d'un long travail, un document "Structure et Chiffres" de la Région Romandie, destiné à informer sur l'organisation de la Région Romandie, sera publié dans le courant de l'année 2010.

Une délégation de la Région Romandie a rencontré des homologues de la région bâloise. Les deux régions partagent les mêmes préoccupations, notamment celles concernant les travailleurs détachés. Des possibilités de rapprochement sur des points communs existent et de telles rencontres sont appelées à se renouveler.

Taux de régie

Depuis 2005, les sections romandes se sont regroupées pour publier, tous les deux ans, un taux de régie unifié.

Pour les années intermédiaires, une mise à jour concernant les catégories "Salaires" et "Graves/sables/bétons/mortiers" est diffusée sous la forme d'un fascicule.

A noter que, suite à l'intervention de la section genevoise, le Taux de régie 2009 relatif au salaire des tailleurs de pierre a été relevé afin de tenir compte de la classe de salaire adaptée à cette profession pour les travailleurs au bénéfice d'un CFC.

Le "Taux de régie de la Région Romandie" est disponible en tout temps au Secrétariat de la SG/SSE.



Technique

Délais de paiements



Grâce à un travail conjoint de la SSE et de *construction-suisse* auprès de la Confédération, le délai de paiements des institutions fédérales a été ramené à 30 jours au 1^{er} janvier 2010, délai de vérification compris (exception faite des factures finales).

La SSE, que ce soit au niveau central ou cantonal, n'a eu de cesse de rappeler aux instances publiques que le meilleur plan de relance consiste, en premier lieu, à rémunérer les entreprises en temps opportun, afin de leur permettre de faire face sereinement à leurs charges et obligations, et de ne pas péjorer leur trésorerie.

A Genève, un Règlement cantonal est en ce moment même en discussions avec le Canton, sous l'égide de la FMB.

La SG/SSE continuera à défendre les intérêts des entreprises qui, si elles doivent respecter des plannings de travaux toujours plus serrés, sont en droit d'exiger en retour un paiement sans délai de leurs prestations.

Cours techniques

La répercussion des variations économiques est une problématique essentielle pour nos entreprises.

Les prix des matières (acier et pétrole notamment) et de la main-d'œuvre peuvent varier très fortement entre la remise d'une offre et la réalisation des travaux. L'entrepreneur n'a pas à subir seul les aléas d'un marché qu'il lui est impossible d'anticiper. La facturation des variations économiques revêt par conséquent une importance capitale, tout particulièrement en période de conjoncture difficile.

L'entreprise a à sa disposition plusieurs outils pour l'aider dans cette délicate opération, s'agit-il encore de les connaître. Le cours "Variations économiques" proposé aux entreprises membres en novembre dernier avait pour objectif de donner aux participants un aperçu concret des méthodes existantes et de présenter les caractéristiques individuelles de chaque méthode.

Découpé en 2 parties (1^{ère} : rappel de la réglementation, présentation des méthodes – 2^{ème} : exercices pratiques, explications sur le Taux de régie de la Région Romandie, questions-réponses).

Deux sessions ont dû être mises en place pour faire face à la demande. Elles ont rassemblé plus de 40 participants.

Constatant un réel besoin en formation dans le domaine technique, ce cours sera à nouveau offert dans un délai d'une à deux années.

Le cours intitulé "Calcul des offres" proposé aux entreprises au mois de janvier 2009, devrait être à nouveau être organisé pour fin 2010 ou début 2011.

Série de prix Génie civil de la SG/SSE Edition 2010

Il aura fallu 4 années, de nombreuses séances et un travail de fond très important pour aboutir à la publication de cette série de prix pour les petits travaux de Génie civil.

Composée de pas moins de 825 articles, cette série a été élaborée en collaboration avec le DCTI*, la Ville de Genève* et les SIG. Concernant ces derniers, un contrat cadre rassemblant les articles qui ne concernent que leurs travaux sera conclu avec les entreprises.

Les prix de la série seront soumis aux variations économiques selon le même principe appliqué jusqu'ici pour la Série de prix SIG 2004 (collaboration SG/SSE – SIG).

La "Série de prix Génie civil de la SG/SSE – Edition 2010" est disponible en tout temps auprès du Secrétariat de la SG/SSE (prix et conditions sur demande).

* élaboration des articles uniquement



Rencontre avec les partenaires

Si les maîtres d'ouvrage sont régulièrement visités par ses délégations, la SG/SSE attache également une grande importance à maintenir un dialogue permanent avec ses autres partenaires, tels que les mandataires, les fustiers ou encore les techniciens communaux.

Afin de nourrir les débats de faits concrets, le Secrétariat est à l'écoute de ses membres pour tous les problèmes... ou solutions qu'ils auraient à soumettre.

Swisscom



L'association a été interpellée par plusieurs entreprises membres concernant différents problèmes rencontrés avec ce grand donneur d'ordres.

Tout d'abord, le regroupement de la centrale téléphonique à Lausanne a créé une chaîne d'interlocuteurs rendant difficile une résolution rapide de problèmes survenant sur les chantiers.

Le deuxième point soulevé concernait la difficulté à obtenir les plans et l'imprécision de plus en plus marquée de ces derniers, souvent sans la moindre cote.

Après une intervention de la SG/SSE, Swisscom s'est montré tout à fait ouvert à la discussion et le Comité de la SG/SSE mettra tout en œuvre pour nouer un dialogue constructif avec ce maître d'ouvrage.

Filtres à particules

De nombreux textes législatifs se sont succédés ces dernières années concernant la protection de l'air. Suite à l'intervention de la SSE, l'OPAir et la Directive Air Chantier 2002 ont été remplacées au 1^{er} janvier 2009 par une réglementation quelque peu assouplie par rapport à la précédente, l'objectif principal étant d'harmoniser les mesures sur le territoire suisse.

Le problème qui s'est posé à Genève est que l'Etat se basait sur une notice de l'OFEV pour faire appliquer l'ancienne législation, soit la Directive Air Chantier 2002, beaucoup plus restrictive (obligation d'équiper toutes les machines entre 18 et 37 kW entre autres), aux chantiers dont l'autorisation de construire a été délivrée avant le 1^{er} janvier 2009.

Les décisions rendues par la Commission cantonale de recours en matière administrative ont donné raison aux entreprises dans leurs démarches, soutenues par la SG/SSE, en invalidant l'obligation de respecter une directive caduque.

Il est utile de rappeler que les entreprises ont déjà fait des efforts considérables pour mettre leur parc de machines en conformité.

Si l'on ne peut pas s'empêcher de constater que certains services de l'Etat sont pressés de voir appliquer de coûteuses dispositions environnementales, les autres services sont, eux, beaucoup plus réticents à en payer le prix lors de l'adjudication des marchés publics.

Programme d'inscription des soumissions en ligne

Selon le Règlement de concurrence, élaboré par la SSE en collaboration avec la ComCo (Commission de la concurrence), *"Tout membre de la SSE annonce par écrit au bureau d'inscription compétent (à Genève, le Secrétariat de la SG/SSE) son intention de déposer une offre dès réception des dossiers"*.

Une procédure d'inscription permet aux membres de s'annoncer en ligne au moyen d'un accès direct à l'application Intranet de la SG/SSE :

<http://intranet.sse-ge.ch/membres/login/>

Le Secrétariat de la SG/SSE est à disposition de ses membres pour toute information supplémentaire à ce sujet.

Niveau de prix

Si les statistiques montrent que le secteur du Génie civil a mieux résisté face à la crise, le secteur du bâtiment tire beaucoup moins bien son épingle du jeu et les temps restent difficiles pour les entreprises concernées par cette seule activité.

Les perspectives étant incertaines, les entreprises doivent rester vigilantes et ne pas privilégier des volumes immédiats au détriment de la rentabilité.

Sortie technique



Un retour aux sources pour les entrepreneurs !

Le vendredi 4 juin 2010, la cimenterie Holcim d'Eclépens a accueilli une délégation d'entrepreneurs genevois venus rafraîchir leurs connaissances sur la fabrication d'un matériau qui leur est indispensable au quotidien : le ciment !

Après l'accueil de Monsieur François Girod, dynamique directeur, tout le processus de fabrication a été décortiqué, pour le plaisir d'un public avisé et attentif, lequel a ensuite eu l'opportunité de visiter les moindres recoins des lieux, allant de la carrière de calcaire jusqu'aux silos de chargement des camions, sous la conduite de deux guides, retraités du groupe.

Située dans un cadre exceptionnel, l'usine bénéficie d'un côté d'une carrière de calcaire sur la colline du Mormont et sur le flanc opposé de la vallée d'une réserve de marne. Depuis sa construction en 1953, l'usine d'Eclépens a constamment évolué et est aujourd'hui un site de production non seulement à la pointe de la technologie, mais aussi soucieux de son impact écologique. Avec l'installation d'un nouveau précalcinateur, la récupération de la chaleur qui se dégage du clinker brûlé et l'emploi de carburants alternatifs, ce ne sont pas moins de 40 à 50% des besoins énergétiques qui sont couverts.

Dans les chiffres, c'est le plus important dispositif de ce type en Suisse romande. Il emploie 110 collaborateurs et collaboratrices. Cette installation, dont le four tourne en permanence (arrêt de 3 semaines seulement chaque année pour la maintenance), fournit 800'000 tonnes de ciment par an.

Après une matinée fort instructive, les entrepreneurs se sont retrouvés à l'Auberge de la Treille (Romanel-sur-Morges) pour satisfaire leurs papilles grâce aux délicieuses spécialités de l'établissement, mais aussi leur curiosité avec la présence, à table, de plusieurs collaborateurs d'Holcim, enchantés de partager leurs connaissances et leur passion du métier.

Une ambiance chaleureuse et décontractée, des échanges informels dans un cadre qui sort de l'ordinaire : tels sont les ingrédients de la "Sortie technique" organisée chaque année par la SG/SSE, pour le plus grand plaisir de ses membres !

Indices officiels genevois de la SG/SSE



La SG/SSE, avec l'approbation de l'OGAPC, publie désormais le seul indice suisse de référence pour les taxes de décharges en Suisse.

SSE / Genève		Genève, le 31.05.2009	
Taxes de décharges		Date: Juillet 2009	
Indice à appliquer sur les montants de travaux sans TVA		No code Etat: -	
Source: Moyenne des décharges genevoises		No code SSE: 600015	
7001/15	Travaux routiers	7001A/15	Travaux routiers y compris taxes de décharges
7002/15	Travaux de construction	7002A/15	Travaux de construction y compris taxes de décharges
7003/15	Travaux de bâtiment	7003A/15	Travaux de bâtiment y compris taxes de décharges
7004/15	Travaux de plomberie	7004A/15	Travaux de plomberie y compris taxes de décharges
7005/15	Travaux de charpente	7005A/15	Travaux de charpente y compris taxes de décharges
7006/15	Travaux de menuiserie	7006A/15	Travaux de menuiserie y compris taxes de décharges
7007/15	Travaux de peinture	7007A/15	Travaux de peinture y compris taxes de décharges
7008/15	Travaux de maçonnerie	7008A/15	Travaux de maçonnerie y compris taxes de décharges
7009/15	Travaux de serrurerie	7009A/15	Travaux de serrurerie y compris taxes de décharges
7010/15	Travaux de plâtrerie	7010A/15	Travaux de plâtrerie y compris taxes de décharges
7011/15	Travaux de plâtrerie et peinture	7011A/15	Travaux de plâtrerie et peinture y compris taxes de décharges
7012/15	Travaux de plâtrerie et peinture y compris taxes de décharges	7012A/15	Travaux de plâtrerie et peinture y compris taxes de décharges
7013/15	Travaux de plâtrerie et peinture y compris taxes de décharges	7013A/15	Travaux de plâtrerie et peinture y compris taxes de décharges
7014/15	Travaux de plâtrerie et peinture y compris taxes de décharges	7014A/15	Travaux de plâtrerie et peinture y compris taxes de décharges
7015/15	Travaux de plâtrerie et peinture y compris taxes de décharges	7015A/15	Travaux de plâtrerie et peinture y compris taxes de décharges

A noter également qu'au mois d'octobre 2009, la SG/SSE a cessé de publier l'indice "7001/15 Travaux annexes – Travaux routiers". Il est définitivement remplacé par l'indice "7001A/15 Travaux routiers – Travaux annexes y compris taxes de décharges".

Les Indices officiels genevois de la SG/SSE sont disponibles, pour les entreprises membres, sur le site Internet www.sse-ge.ch, et par abonnement pour les non-membres.

Site Internet



La SG/SSE vous encourage à visiter son site

www.sse-ge.ch

sans aucune modération !

En effet, ce dernier est mis à jour régulièrement et de nombreux documents utiles peuvent y être téléchargés.

Main-d'œuvre

(Affaires sociales & Relations du travail)

Système santé & sécurité au travail

La grande crainte de pandémie de grippe A (H1N1) n'aura finalement pas fait long feu. Il ne faut cependant pas se laisser aller à croire que tous les efforts en matière de prévention auront été vains. D'autres thèmes, tels que l'amiante, ont été au centre des préoccupations de l'association durant l'année écoulée. Lors d'un Point contact, la SG/SSE a pu faire le point sur les aspects juridiques de la question et sur les besoins en formation du personnel des entreprises appelées à manipuler cette fibre sous ses formes les plus diverses. Dans un contexte de climat économique plus tendu, la gestion du stress et de l'absentéisme au travail a également été un sujet abordé. Un Billet du Comité a été diffusé, donnant plusieurs pistes organisationnelles pour répondre à d'éventuelles situations de ce type. Enfin, la problématique du harcèlement et de la violence au travail (aussi connue sous le terme de mobbing), ainsi que les fumées de bitume ont été traités en séance "Ressources humaines".

Système de soutien en entreprise et de réinsertion pour les métiers du bâtiment

Des buts ambitieux et novateurs qui deviennent réalité :

- accélérer la réadaptation professionnelle étendue des assurés, notamment en facilitant le passage des mesures médicales aux mesures professionnelles ;
- rechercher, si les circonstances individuelles le permettent, la possibilité de maintenir l'assuré au sein de l'entreprise ;
- assurer une réinsertion durable des assurés ;
- développer un système spécifique de soutien professionnel en entreprise et de réinsertion pour les métiers du bâtiment ;
- améliorer l'information et la participation des assurés aux mesures d'intervention précoce et de réinsertion/réadaptation professionnelle ;
- soutenir les assurés et les employeurs dans leurs démarches administratives par le biais d'une organisation de branche.

Ce système est en fonction depuis maintenant un peu plus d'une année et les entreprises peuvent signaler les cas à leur assurance perte de gain.

Intempéries

Certaines entreprises ont eu maille à partir avec un syndicat s'agissant de l'usage, correct, des mesures prévues par la CN 2008 qu'elles ont appliquées en cas de réduction de l'horaire de travail pour cause d'intempéries.



Les principes fondamentaux suivants ont fait l'objet d'un rappel circonstancié :

Selon l'art. 28 al. 3 CN 2008, "La suspension du travail doit être ordonnée par l'employeur ou son représentant. Pour juger si une suspension du travail est nécessaire ou pas, les travailleurs concernés doivent être consultés".

L'employeur dispose ensuite des possibilités suivantes pour compenser le temps de travail perdu :

- ✓ compensation par des heures supplémentaires cf. aux dispositions de la CN 2008,
- ✓ compensation avec le solde de vacances des années précédentes (procédure devant obtenir l'accord des travailleurs),
- ✓ annonce à l'assurance-chômage pour l'obtention d'une indemnité-intempéries.

L'employeur est libre de faire valoir, ou non, l'indemnité-intempéries auprès de la caisse de chômage (l'art. 28 al. 6 CN 2008 n'est pas une disposition impérative).

S'il opte pour cette solution, les travailleurs devront alors s'accommoder d'une réduction de leur salaire de 20%, laquelle vaut également pour les jours de carence.

L'employeur n'est pas en droit de déduire des heures supplémentaires et des vacances (y compris celles des années précédentes) pendant toute la durée du versement de l'indemnité-intempéries.

CN/CCT



L'évènement de l'année 2009 aura, sans conteste, été l'extension, par le Conseil fédéral, de la l'Annexe 18 à la CN 2008 depuis le 1^{er} octobre 2009. Les entreprises genevoises disposent à présent d'un outil pour lutter à armes égales avec les entreprises extérieures.

La majeure partie des particularismes genevois, liés à la CCT genevoise 2008-2011, fait en effet partie intégrante de la CN 2008.

L'un d'eau, la pause, jusqu'ici intégrée dans le temps de travail, est désormais payée à raison de 2,9% du salaire brut, selon décompte AVS (13^{ème} salaire et vacances non compris) et est soumise à cotisations sociales.

Ce système, bien qu'ayant nécessité d'importantes mises à jour dans les programmes de traitement des salaires, tant des entreprises que de la Caisse de compensation, présente le double avantage de pouvoir aligner le temps de travail et les salaires sur la convention nationale. La SG/SSE, en collaboration avec les partenaires sociaux concernés et avec les autorités compétentes, a ainsi réalisé une avancée significative dans l'harmonisation des conditions de travail à l'échelon national.

Une autre modification de fond, également déclarée de force obligatoire, a été l'unification de l'indemnité forfaitaire journalière. Un montant unique de Fr. 21.60 par jour de travail est attribué au travailleur, pour les frais de déplacement et le repas de midi. Les autres indemnités professionnelles qui existaient jusqu'ici (sans transports à Fr. 18.85 / sans repas à Fr. 9.60) ont été abrogées.

Ces dispositions facilement contrôlable sont applicables à toutes les entreprises actives sur le territoire du canton de Genève.

A noter que les parties contractantes se sont engagées à négocier, par étapes, pour éliminer, à terme, les différences avec la CN 2008.

Retraite anticipée / RA

La Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) d'une part, et les syndicats Unia, Syna et l'Association Cadres de la construction suisse d'autre part, ont conclu la Convention collective de travail pour la retraite anticipée dans le secteur principal de la construction

(CCT RA), laquelle est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2003 afin de "tenir compte de la sollicitation physique des travailleurs du Secteur principal de la construction et d'atténuer les maux dus à l'âge qui y sont liés et de permettre au personnel de chantier une retraite anticipée financièrement supportable".

Depuis lors, ce ne sont pas moins de 7'232 travailleurs qui en ont bénéficié dans toute la Suisse.

Rencontres des responsables des ressources humaines (RH)

L'application de l'Annexe 18 à la CN 2008 (encore elle) et en particulier le traitement de la pause furent au centre des débats.

Les responsables des ressources humaines se sont fait quelques cheveux gris lorsqu'ils ont été confrontés à l'application technique de cette disposition.

Sur fonds de thématiques ont notamment été traités :

- le nouveau système de prêt de main-d'œuvre,
- le contrat de travail,
- le droit aux vacances,
- le mobbing,
- la santé et sécurité au travail (chaleur et fumées de bitumes),

La SG/SSE a pu mettre en commun les expériences de chacun et apporter des réponses concrètes aux questions pratiques que se posent les entreprises.

Lutte contre le travail au noir

Un nouvel outil dans la lutte contre le travail au noir est actuellement à l'étude par le biais d'un badge dit "intelligent". Ce badge permettrait aux inspecteurs de chantier, grâce à un appareil de lecture électronique, un accès rapide aux données utiles concernant le travailleur. Ils pourraient ainsi se concentrer sur les non-porteurs de badges.

Signaler les situations potentiellement irrégulières au Bureau de contrôle ou au Secrétariat reste un des moyens de détection les plus efficaces.

Partenariat en capacité de production Prestation de service en main-d'œuvre interentreprises



spécialement en période creuse.

La SG/SSE a mis en place un nouveau système de prêt de main-d'œuvre interentreprises pour répondre encore plus efficacement aux besoins de ses membres,

Les objectifs de maintien de l'emploi ont ainsi pu être atteints durant la période morose pour les carnets de commande et durant celle liée aux contraintes météorologiques.

Ce système demeure actif toute l'année.

L'annonce d'un travailleur recherché, comme celle d'un travailleur mis à disposition, se fait par le biais des formulaires envoyés chaque semaine via e-mail.

Bureau de contrôle

La mission de contrôle se réorganise.

Un nouvel organigramme et une redistribution des responsabilités lui permettra d'accroître les contrôles spécifiques, tant dans les métiers du Gros œuvre que dans ceux des autres secteurs du bâtiment.

Bureau de contrôle des chantiers

Bd James-Fazy 18 - 1201 Genève

Tél. 022/344.61.02

Fax 022/344.61.03

info@burcontrole.ch



LOPEZ José Angel

Contrôleur

079/600.65.26

MENDES Bruno

Contrôleur

079/538.78.27

POCHON Pierre

Contrôleur

079/202.73.07

SANS Pascal

Contrôleur

079/373.65.48

Formation et relève professionnelle

Formation initiale (apprentissage)

Effectifs en formation – janvier 2010

Formations	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	Total	Diff. 08-09
Apprentis maçons	20	22	12	54	-19
Apprentis CVC / routes	4	7	0	11	+2
Apprentis tailleurs de pierre	2	0	2	4	+2
VAE & Art . 32	0	18	---	18	---
Chefs d'équipe	4	3	---	7	+2
Contremaîtres	0	---	---	0	-2
Totaux	30	49	14	93	-16

Une stabilisation des effectifs en formation initiale est constatée. La différence de 19 candidats, dans le tableau ci-dessus, est due à la mauvaise rentrée de 2007 et s'estompera naturellement l'année prochaine. De plus, les chiffres sont arrêtés dorénavant au 1^{er} janvier de chaque année au lieu du mois de septembre, ceci afin de ne pas considérer les ruptures anticipées de contrat d'apprentissage.

S'agissant de la nouvelle filière de formation "Constructeur-trice-s de routes CFC", l'insuffisance des places disponibles est à déplorer. L'objectif des prochaines années dans ce domaine sera de garantir dix nouvelles places annuelles.

En collaboration avec l'OFPC, le Département de la formation professionnelle de la SG/SSE a réactivé le dispositif de "Validation des acquis et de l'expérience" (VAE). Il a été présenté aux membres lors d'un Point formation. Grâce, notamment, au soutien de la Fondation en faveur de la formation professionnelle et continue (FFPC), les formations complémentaires prises sur le temps de travail peuvent faire l'objet d'un remboursement à hauteur de 50% du salaire.

La relève des cadres n'est pas assurée, loin s'en faut !

Peu de Chefs d'équipe et aucun Contremaître ont été présentés par les entreprises genevoises. La SG/SSE s'interroge sur les raisons de ce phénomène et compte sur le soutien de ses membres afin de pallier cette situation.

Offre des places d'apprentissage 2010

L'offre des places d'apprentissage pour l'année 2010 devrait rester stable.

La remise tardive des contrats d'apprentissage crée quelques difficultés d'organisation. Dès qu'une décision d'engagement a été prise, les entreprises sont priées de remplir les démarches administratives le plus rapidement possible.

Recrutement

Le recrutement s'effectue, comme les années précédentes, par voie de presse, cinéma, radio et visites dans les cycles d'orientation.

Ces outils invitent les candidats à s'inscrire aux forums d'information et autres plateformes de rencontre avec les employeurs, spécifiquement celles organisées sur des chantiers genevois.

Le site Internet dédié au recrutement, à l'adresse www.macon-ge.ch, accueille plus de 2'500 visites annuelles.



Examens CFC

13 candidats apprentis se sont présentés aux examens CFC de maçon : 3 échecs sont à déplorer, soit un **taux de réussite de 77% !**

18 candidats adultes ont suivi des formations complémentaires dans le cadre du dispositif de VAE. Un seul candidat n'a pas réussi les examens pratiques.

Cours interentreprises

Voilà une année que la SG/SSE a repris, avec succès, l'organisation des cours interentreprises de maçons. Ces derniers sont assurés avec le soutien de la République et Canton de Genève.

Les cours sont dispensés par Messieurs Nicolas Foucras et Christophe Giroud, contremaîtres du bâtiment, à la Halle de maçonnerie située au Centre de formation professionnelle de la construction (CFPC).

Coordonnées de la Halle :

Halle de maçonnerie SG/SSE
Chemin Gérard-de-Ternier 18
Case postale 565
1213 Petit-Lancy 1
T. / F. : +41 (0)22 792 05 11

Perfectionnements professionnels

Cours de premiers secours

12 sessions de 3 demi-journées ont fait le plein en 2009. L'édition 2010 a également rapidement été prise d'assaut.

Quelques chiffres :

- 108 des 127 participants ont répondu au questionnaire de satisfaction en 2009.
- 87 d'entre eux ont jugé les objectifs proposés totalement atteints.
- 21 les ont considérés comme atteints.
- 90 participants ont estimé le contenu du cours comme répondant parfaitement à leurs attentes.
- 17, plus modérés, l'ont reconnu simplement correspondre.

Ces commentaires et ce bilan très positif encouragent la SG/SSE à planifier une nouvelle édition en 2011.

Tout en rappelant que les frais de cours sont entièrement pris en charge par le Fonds paritaire genevois, la SG/SSE déplore malheureusement que la gratuité conduit certains inscrits à ne pas se présenter à tous les cours, voire aux sessions complètes. Ces absences non annoncées bloquent des places, tout en demeurant facturées. Ces quelques comportements peu responsables pourraient conduire à l'introduction d'une participation financière pour les participants et/ou entreprises.

Parcours sécurité

Le Parcours sécurité a vu sa fréquentation légèrement baisser cette année. Cette tendance suit la courbe infléchie des engagements de nouveaux travailleurs "non-formés".

Il est utile de se souvenir que ce parcours s'adresse également aux "anciens". Les notions de sécurité qui sont enseignées nécessitent en effet des rappels ponctuels. Un des dangers principal auquel est confronté un travailleur de longue expérience est, paradoxalement, la force d'habitude et la baisse de vigilance. Par un rafraîchissement des connaissances

de base, on peut se souvenir que l'accident ne choisit pas sa victime en fonction du nombre de ses années d'expériences.

Le projet de déplacement et de rénovation du Parcours sécurité sur le futur site du Pont-Rouge prend forme.

Formation de grutier

Depuis l'an dernier, l'administration ainsi que les formations théoriques pour l'obtention du permis de grutier sont entièrement assurées par la SG/SSE. Les examens pratiques se déroulent toujours en présence des inspecteurs de l'Inspection des chantiers.



Les formulaires d'inscription sont disponibles au Secrétariat de la SG/SSE ou sont à télécharger à l'adresse www.macon-ge.ch/grutier.

OACP (Chauffeurs)

Concernant le Certificat de capacité pour conducteurs et conductrices des catégories C/C1 et D/D1, il est à retenir qu'à partir de 2013, respectivement 2014, tout conducteur d'autocar, de minibus ou de camion désirant transporter des personnes ou des marchandises devra être détenteur non seulement du permis de conduire, mais également du certificat de capacité nécessaires à l'exercice de cette activité, et suivre une formation continue.

La Fédération vaudoise des entrepreneurs (FVE) ayant d'ores et déjà mis en place une formation reconnue pour obtenir ce certificat dit "Certificat 95", la SG/SSE a conclu un accord avec cette dernière afin que ses membres bénéficient du même tarif que les membres de la FVE.

Ne pouvant cependant garantir la disponibilité des places à l'échéance du délai, il est recommandé de s'inscrire dans les meilleurs délais à cette formation.

Toutes les informations nécessaires sont disponibles sous la rubrique "Formation professionnelle" du site Internet de la SG/SSE.

Cours de français

Avec plus d'une centaine de participants, les cours de français pour le personnel d'exploitation rencontrent toujours un franc succès. La SG/SSE se félicite de son excellente collaboration avec les entreprises et l'UOG (prestataire des cours).

Manifestations & événements

Cité des Métiers et de la formation

Du 24 au 29 novembre 2009, Palexpo a accueilli l'un des événements les plus importants dédié à la formation professionnelle : la Cité des Métiers et de la formation.

La SG/SSE a profité de cette occasion pour mettre en valeur les métiers du Gros œuvre sur trois stands (maçons, constructeurs de routes et tailleurs de pierre).

Les apprentis ont pu démontrer leur savoir-faire en construisant un ouvrage complet sur une surface de 300 m².

C'est également dans le cadre de cette manifestation qu'a été lancée officiellement la campagne romande de promotion de l'apprentissage dans les métiers du Gros œuvre.

Voyage des apprentis 2009



Le voyage des apprentis a eu lieu, du 17 au 23 avril 2010 en Italie, Slovénie et Croatie.

HG Commerciale

La SG/SSE tient à remercier la HG Commerciale pour son engagement jamais démenti en faveur de la formation professionnelle. Sa contribution est précieuse et reste chaque année fort appréciée !

Commission de relève professionnelle et groupe paritaire pour la formation

Commission de relève professionnelle

Composition

Président

BRUNNER René
René Brunner

Membres

BARRÈRE Jean-Claude
Rampini & Cie SA

CAILLET Philippe
Soraco SA

GUEBEY Laurent
A. Henrioud SA

MARCHAND Christophe
Implenia Construction SA

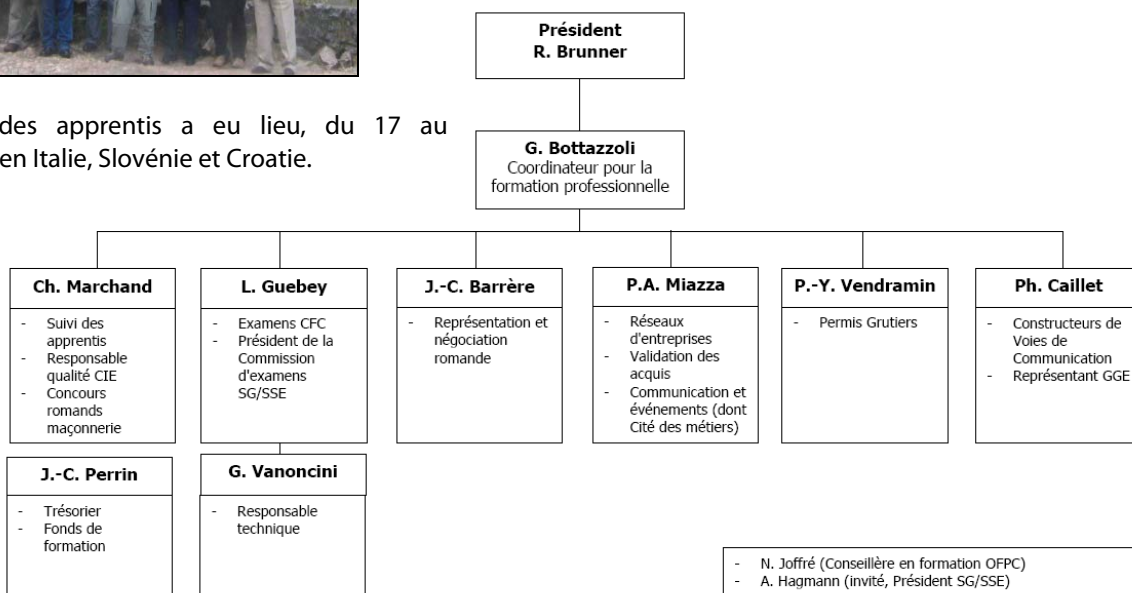
MAZZA Pierre-Alain
Miazza Entreprise SA

PERRIN Jean-Charles
Barthassat Duvillard SA

VANONCINI Gilbert
Vanoncini P. & Fils

VENDRAMIN Pierre-Yves
Losinger Construction SA

BOTTAZZOLI Gérard
SG/SSE



Groupe paritaire pour la formation

Composition

Président

BRUNNER René
René Brunner

Membres

BARRÈRE Jean-Claude
Rampini & Cie SA

BAUMGARTNER Evelyne B.
SG/SSE

BOTTAZZOLI Gérard
SG/SSE

CHIARADONNA Dario
UNIA

HORNER Thierry
SIT

MULLER Stefan
DMB SA

PINGET Daniel
GGE

REALE Pascuale
SYNA

Coordonnées du coordinateur pour la formation professionnelle SG/SSE

Monsieur Gérard Bottazzoli se tient à disposition pour toute question relative à la formation professionnelle et invite les personnes intéressées à consulter la brochure formation sur le site de la SG/SSE ainsi que le site www.macon-ge.ch.



Annexe



Calendrier des séances 2010

	SG/SSE	SSE Suisse	Région Romandie	CCB	FMB	Jours fériés	Vacances scolaires
Janvier	25-26 Séminaire Comité	13 Conf. Dir. Suisse alémanique GFK I/10 (Bâle) 14 Conf. Dir. Suisse romande CDSS I/10 (Bâle) 28 Comité central (Zürich)			18 Bureau 22 Députés	1 ^{er} Jour de l'An	24-8 Vacances de Noël
Février	17 Bureau	25 Comité central (Zürich)	12 Séance (Yverdon)	8 Bureaux (BT+GP)	4 Comité 5 Députés		22-26 Vacances de février
Mars	3 Comité	1 ^{er} Réunion parlement. SSE/session (Berne) 30-31 Comité central (huis clos - Sursee)		1 ^{er} Bureaux (BT+GP)	1 ^{er} Bureau 11 Comité 12 Députés		
Avril	14 Comité	21 Conf. des Présidents (Berne) 22 Assemblée plénière de printemps de constructionsuisse 29 Comité central (Zürich)		12 Bureaux (BT+GP)	19 Bureau 29 Comité 30 Députés	2 Vendredi -Saint 5 Lundi de Pâques	1 ^{er} -9 Vacances de Pâques
Mai	5 Comité 19 Assemblée générale	20 Assemblée Délégués (Berne) 31 Réunion parlementaires/ constructionsuisse (Berne)	12 Séance (Yverdon)	3 Bureaux (BT+GP)	17 Bureau 21 Députés	13 Ascension (jeudi) 24 Lundi de Pentecôte	
Juin	2 Bureau 16 Comité	25 AG SSE et Journée de la Construction (Berne)	23 Séance (Yverdon)	15 Bureaux (BT+GP) 15 Conseils Direction 21 AG bât.	3 Comité 11/25 Députés 7/21 Bureau 24 Assemblée générale		
Juillet		7 Comité central (Zürich)					du 5 juillet au 27 août
Août		19 Comité central (Zürich) 31 Conf. des Directeurs II/10 (Berne)				1 ^{er} Fête nationale	
Septembre	1 ^{er} Bureau 22 Comité	1 ^{er} Conf. des Présidents (Berne) 13 Réunion des parlementaires SSE/session (Berne)	15 Séance (Yverdon)	6 Bureaux (BT+GP)	6 Bureau "au vert" 16 Comité 17 Députés	9 Jeûne Genevois	
Octobre	6 Bureau 20 Rencontre d'automne	5-6 Comité central (huis clos - Sursee) 26 Comité central (Zürich)		4 Bureaux (BT+GP)	8 Députés 11 Bureau 21 Comité		25-29 Vacances d'automne
Novembre	10 Bureau 24 Comité	11 Assemblée plénière d'automne de constructionsuisse (Berne) 17 Comité central (Locarno) 17-18 Assemblée Délégués (Locarno) 29 Réunion parlement. SSE/session (Berne)	5 Séance (Tolochenaz)	1 ^{er} Bureaux (BT+GP)	12/26 Députés 29 Bureau		
Décembre	8 Bureau	9 Comité central (Zürich)	9 Séance (Yverdon)	7 Bureaux (BT+GP) 7 Conseils Direction	9 Comité 10 Députés 20 Bureau	25 Noël 31 Restauration de la République	24-8 Vacances de Noël